

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 16/10/2024 - 35871 - 1991 B 00270 - 380 732 875 - A B 7 D



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SOCIETE AB7D		68 RUE SENAC DE MEILHAN	
SIRET	3 8 0 7 3 2 8 7 5 0 0 0 4 8	13001 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	ETUDE & CONSEIL GESTION RISQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	46 525
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
LBAC 147 AVENUE DE LA LIBERATION 13380 PLAN DE CUQUES Tél: 04.91.05.48.03			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du représentant légal	
		Date: 01/09/2019 Lieu: MARSEILLE	
		Qualité et fonction du représentant: GERANT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: DELAHAYE Jean-Pierre	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, intitulée « NOUVEAUTÉS »).



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SOCIETE AB7D		68 RUE SENAC DE MEILHAN	
SIRET	3 8 0 7 3 2 8 7 5 0 0 0 4 8	13001 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ETUDE & CONSEIL GESTION RISQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	46 525
Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
LBAC 147 AVENUE DE LA LIBERATION 13380 PLAN DE CUQUES Tél: 04.91.05.48.03		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 26/09/2019	Lieu: MARSEILLE
		Qualité et nom du signataire:	GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	DELAHAYE Jean-Pierre

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e
					f
					g
					h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 68 RUE SENAC DE MEILHAN		13001 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 38073287500048		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 30062019	
		N-1 30062018	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7....622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	78 628	40 313
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(46 541)	38 315
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	40 471	87 012
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 997	13 523
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 112	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 525	8 625
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	6 634	22 148
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 105	109 160
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 634	22 148
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SOCIETE AB7D				Néant ☐ *				
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	}	biens*	FD		FE		FF		
				services*	FG		FH		FI	128 492
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		128 492		
	Production stockée*				FM					
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	529				
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	242			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	530	128 734	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	2 059	2 735	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	43 589	50 352	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	114	1 431	
	Salaires et traitements*						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA	1 294	532		
				- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		28 631
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	47 055	83 681	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(46 525)	45 053		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(46 525)	45 053		

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16	495	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16	495	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(16)	(495)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		6 243	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	530	128 734	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	47 071	90 419	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(46 541)	38 315	
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1	529		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDES		16			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D										Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations								
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						[Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	750	KW		KX				
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	35 388	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes						LK		LL		LM					
	TOTAL III						LN	36 138	LO		LP					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T				
Autres participations						8U		8V		8W						
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S						
Prêts et autres immobilisations financières						1T	1 979	1U		1V						
TOTAL IV						LQ	1 979	LR		LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	38 117	ØH		ØJ						
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence										
				à poste		à poste										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X					
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ					
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML					
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	750	MO	750			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	35 388	MU	35 388			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III				IY		NG		NH	36 138	NI	36 138				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW				
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ						
Autres titres immobilisés				1I		2B		2C		2D						
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F	1 979	2G	1 979					
TOTAL IV				13		NJ		NK	1 979	2H	1 979					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	38 117	ØM	38 117					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	331	QE	75	QF		QG	406
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 172	QM	1 219	QN		QO	33 391
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	32 503	QV	1 294	QW		QX	33 797
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN	32 503	OP	1 294	OQ		OR	33 797

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages recup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventile (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LBAC

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	1 979	UV	1 979	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	28 631		28 631						
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 954		11 954					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	42 564	VU	42 564	VV				
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 112		1 112						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 525		1 525						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 997		3 997						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 634	VZ	6 634						
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 9			
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA		
			de son conjoint		WB		
			moins part déductible *				
			à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités		WJ	16	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8		
			- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I		
					16		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV		
			- imposées aux taux de 0 %		WH		
			- imposées aux taux de 19 %		WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI			
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO		
					46 541		
					46 525		
					46 525		

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	46 525
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	46 526

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SOCIETE AB7D</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	40	313	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	38	315			- Autres réserves	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	OE				Dividendes		ZE			
						Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I	OF	78	628		Report à nouveau		ZG	78 628		
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)					TOTAL II	
										ZH	78 628
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	3 555		3 600		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	13 980		15 135		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	5 200		695		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	20 853		30 922		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	43 589		50 352		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	114		1 345		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS				9Z			86		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	114		1 431		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					YY			1 698		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	2 052		3 250		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*					OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher 1 Sinon 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL	
					Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO	
					Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (I)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
		TOTAL 2			

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D

Néant ☒ *

1	Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% 1 ou 12,8 % 2	
2	Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1*	
		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 33A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :
SOCIETE AB7D

Néant
☒
*

I
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE AB7D				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/07/2018		et clos le : 30/06/2019		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 9

N° SIRET 3 8 0 7 3 2 8 7 5 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SOCIETE AB7D

ADRESSE (voie) 68 RUE SENAC DE MEILHAN

CODE POSTAL 13001 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SC Dénomination ALCYONE

N° SIREN (si société établie en France) 398042572 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 18 Voie Rue Stanislas Torrent

Code postal 13006 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 341	3 635	1 294-	35. 60-
21810000	AAI DIVERS	750	750		
21830000	MATERIEL DE BUR. ET INFO.	35 388	35 388		
28181000	AMORTISSEMENT AAI DIVERS	406-	331-	75-	22. 66-
28183000	AMORT. MAT. DE BUREAU ET INFO.	33 391-	32 172-	1 219-	3. 79-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 979	1 979		
27500000	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	509	509		
27510000	CAUTION GROUPE CHIMIQUE	1 470	1 470		
Total II		4 320	5 614	1 294-	23. 05-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES					
41600000	CLIENTS DOUTEUX	28 631	28 631		
49100000	PROVISION P/CREANCES DOUTEUSES	28 631-	28 631-		
AUTRES CREANCES		11 954	10 291	1 664	16. 17
40100000	FOURNISSEURS		1 111	1 111-	100. 00-
44562000	TVA DED. SUR IMMOB.		695	695-	100. 00-
44566000	TVA DED. SUR BIENS ET SCES	722		722	
44567000	CREDIT DE TVA	11 232	8 485	2 747	32. 37
DISPONIBILITES		30 830	93 255	62 425-	66. 94-
51210000	CREDIT LYONNAIS	30 830	93 255	62 425-	66. 94-
Total III		42 785	103 546	60 761-	58. 68-
TOTAL GENERAL		47 105	109 160	62 055-	56. 85-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
CAPITAL		7 622	7 622		
10130000 CAPITAL SOCIAL		7 622	7 622		
RESERVE LEGALE		762	762		
10610000 RESERVE LEGALE		762	762		
REPORT A NOUVEAU		78 628	40 313	38 315	95.04
11000000 REPORT A NOUVEAU		78 628	40 313	38 315	95.04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		46 541-	38 315	84 856-	221.47-
Total I		40 471	87 012	46 541-	53.49-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		3 997	13 523	9 526-	70.44-
45500000 C/C DELAHAYE J.P.		3 997	13 523	9 526-	70.44-
DETtes FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 112		1 112	
40100000 FOURNISSEURS		1 112		1 112	
DETtes FISCALES ET SOCIALES		1 525	8 625	7 100-	82.32-
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES			6 243	6 243-	100.00-
44566000 TVA DED. SUR BIENS ET SCES			589	589-	100.00-
44571000 TVA COLLECTEE		1 525	1 525		
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES			268	268-	100.00-
Total IV		6 634	22 148	15 514-	70.05-
TOTAL GENERAL		47 105	109 160	62 055-	56.85-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2019 12	30/06/2018 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		128 492	128 492-	100. 00-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES		8 492	8 492-	100. 00-
70650000 PRESTATIONS EXO		120 000	120 000-	100. 00-
Chiffre d'affaires NET		128 492	128 492-	100. 00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	529		529	
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOI	529		529	
AUTRES PRODUITS	1	242	241-	99. 59-
75800000 PRODUITS DIV. DE GESTION	1	242	241-	99. 59-
Total des Produits d'exploitation	530	128 734	128 204-	99. 59-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	2 059	2 735	677-	24. 75-
60220000 FOURNITURES CONSOMMABLES	2 059	2 735	677-	24. 75-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	43 589	50 352	6 763-	13. 43-
60630000 FOURNITURES ET ENTRETIEN	351	1 582	1 231-	77. 84-
61100000 SOUS TRAITANCE	1 305	3 600	2 295-	63. 74-
61150000 SOUS TRAITANCE ADMINISTRATIVE	2 250		2 250	
61320000 LOYER	5 738	4 653	1 085	23. 33
61350000 LOCATION DE MATERIEL	7 526	9 544	2 019-	21. 15-
61400000 CHARGES LOCATIVES	716	938	222-	23. 64-
61510000 ENTRETIEN ET REPARATION	744	316	429	135. 72
61560000 MAINTENANCE	83	232	149-	64. 16-
61600000 ASSURANCES	243	3 466	3 223-	93. 00-
61610000 MULTIRISQUES	4 525		4 525	
61810000 ABONNEMENT	49	10	39	390. 00
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	33	94	61-	64. 97-
62260000 HONORAIRES	5 200	500	4 700	940. 00
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		60	60-	100. 00-
62280000 DIVERS		135	135-	100. 00-
62340000 CADEAUX	273	1 168	895-	76. 64-
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	785	710	75	10. 56
62480000 DIVERS		30	30-	100. 00-
62510000 FRAIS DE DEPL.	5 465	10 351	4 886-	47. 20-
62520000 REPAS	1 030	4 975	3 945-	79. 30-
62570000 RECEPTION	1 320	1 437	117-	8. 13-
62610000 FRAIS POSTAUX	25	151	126-	83. 60-
62620000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	3 032	3 765	733-	19. 47-
62700000 FRAIS BANCAIRES	586	550	36	6. 46
62810000 COTISATIONS	2 310	2 085	226	10. 82
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	114	1 431	1 317-	92. 03-
63511000 CFE	114	1 345	1 231-	91. 52-
63514000 DROITS ENREG. ET TIMBRES		86	86-	100. 00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 294	532	762	143. 23
68112000 DOTATIONS AUX AMORT. IMMO. CO.	1 294	532	762	143. 23
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		28 631	28 631-	100. 00-
68174000 DAP DEPRECIATION CREANCES CLIE		28 631	28 631-	100. 00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2019 12	Exercice N-1 30/06/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Total des Charges d'exploitation	47 055	83 681	36 626-	43. 77-
Résultat d'exploitation	46 525-	45 053	91 578-	203. 27-
Résultat courant avant impôts	46 525-	45 053	91 578-	203. 27-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	16	495	479-	96. 77-
67120000 PENALITES AMENDES	16	495	479-	96. 77-
Total des Charges exceptionnelles	16	495	479-	96. 77-
Résultat exceptionnel	16-	495-	479	96. 77
IMPOTS SUR LES BENEFICES		6 243	6 243-	100. 00-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		6 243	6 243-	100. 00-
Total des produits	530	128 734	128 204-	99. 59-
Total des charges	47 071	90 419	43 348-	47. 94-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	46 541-	38 315	84 856-	221. 47-

S.A.R.L « AB7D »

=====

S.A.R.L au capital de 7.622, 00 Euros
Siège Social : 68, rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

REGISTRE DU COMMERCE : 380 732 875 R.C.S. Marseille

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2019**

Chère Associée

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon Rapport sur les opérations de l'exercice clos le **30 JUIN 2019** ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, je vous ai adressé avec le présent Rapport, tous les documents prescrits par la Loi, à savoir :

- le bilan
- le compte de résultats
- et enfin, le texte des résolutions que je propose à votre vote

Les comptes et le bilan que je vous sou mets ont été établis par notre expert-comptable selon les règles et méthodes en vigueur

I – RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Cet exercice se traduit par :

- un **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION de 530 €**, du en totalité a des reprises sur amortissements et provisions.
Il est donc à constater **qu'aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de cet exercice.**
Je rappelle que notre activité est essentiellement axée sur des marchés réalisés avec le continent africain et qu'elle est donc sujette à des aléas non maîtrisables.
La conséquence en est une diminution des produits rapport à l'exercice précédent arrêté au 30 Juin 2018 de 128 K€ ;
- un **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION de : 47.055 €**
Les charges ont fortement diminué (elles étaient de 83.681 €), mais face à l'absence de Chiffre d'affaires elles représentent ainsi une perte.
- un **RESULTAT D'EXPLOITATION : déficitaire de 46.525 €** (contre + 45.053 € lors de l'exercice précédent)
- un **REULTAT NET : déficitaire de 46.541 €**

II – AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos au 30 Juin 2019 de la façon suivante :

- - 46.541 € Euros au compte "REPORT A NOUVEAU"

III – REMUNERATION DE LA GERANCE

Le gérant n'a perçu pour l'exercice aucune rémunération.

IV – RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE

Première résolution :

- Approbation par l'Assemblée du Rapport de Gérance
- Quitus à accorder au Gérant pour la gestion de la Société pendant l'exercice 2018/2019.

Deuxième résolution :

- Approbation des comptes – constatation de la perte
- Affectation du résultat aux comptes :
 - o "REPORT A NOUVEAU"

Troisième résolution :

Constatation de la non-rémunération de la Gérance

Ces résolutions correspondent à mes propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Gérant le quitus de sa Gestion.

Fait à Marseille, le 23 Décembre 2019

en quatre exemplaires

Le gérant : Monsieur Jean-Pierre DELAHAYE

AB7D
68, rue Sénac de Melhan
13001 MARSEILLE
Port. 06 80 25 47 71
e-mail : ab7dingenierie@gmail.com

S.A.R.L « AB7D »

=====

S.A.R.L au capital de 7.622, 00 Euros
Siège Social : 68, rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

REGISTRE DU COMMERCE : 380 732 875 R.C.S. Marseille

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EXERCICE 2018/2019**

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE 23 DECEMBRE
A 17 H00**

Les associés de la **Société " AB7D »** se sont réunis audit siège social, sur convocation qui leur en a été faite par la Gérance, selon lettre remise en mains propres.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELAHAYE – Gérant et associé, demeurant 68 rue SENAC DE MEILHAN 13001 MARSEILLE

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement:

- **CENT QUATRE VINGT DIX PARTS**
ci, **190**

Le Président constate qu'est également présente à la réunion:

- Madame Elodie MOULDI,
Demeurant 9 avenue des Iris 94100 SINT MAUR DES FOSSES
Propriétaire de :
TROIS CENT PARTS
Ci, **300**

TOTAL DES PARTS REPRESENTÉES SUR LES 500 :
CINQ CENT PARTS
Ci, **490**

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis, il rappelle que l'**ORDRE DU JOUR** de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion relatif à l'exercice clos au **30 juin 2019**.
- Présentation des Comptes, bilan, compte de résultats, examen comptable, affectation des résultats de l'exercice **2018/2019**
- Examen de la Gestion de la Société sur l'exercice **2018/2019**.
- Quitus au Gérant pour sa gestion
- Questions diverses

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire de la lettre de convocation
- Un exemplaire de la feuille de présence
- Le rapport de gestion
- Le texte des résolutions proposées

Le Président donne lecture du Rapport de gestion. Cette lecture étant terminée, le Président ouvre la discussion.

Celle-ci étant close et plus personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'**ORDRE DU JOUR** :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le Rapport de Gestion, approuve celui-ci et donne quitus à la Gérance de sa gestion pour l'exercice s'étendant du :

1^{er} JUILLET 2018 au 30 JUIN 2019

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance des comptes relatifs à l'exercice du :

1^{er} JUILLET 2018 au 30 JUIN 2019

En particulier du bilan et du compte de résultats.

Elle constate que l'exercice **2018/2019** se traduit par :

- un **TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION de 530 €**, du en totalité a des reprises sur amortissements et provisions.
Il est donc à constater **qu'aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé au cours de cet exercice.**
Je rappelle que notre activité est essentiellement axée sur des marchés réalisés avec le continent africain et qu'elle est donc sujette à des aléas non maîtrisables.
La conséquence en est une diminution des produits rapport à l'exercice précédent arrêté au 30 Juin 2018 de 128 K€ ;
- un **TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION de : 47.055 €**
Les charges ont fortement diminué (elles étaient de 83.681 €), mais face à l'absence de Chiffre d'affaires elles représentent ainsi une perte.

- un **RESULTAT D'EXPLOITATION : déficitaire de 46.525 €** (contre + 45.053 € lors de l'exercice précédent)
- un **REULTAT NET : déficitaire de 46.541 €**

L'Assemblée décide, en conséquence, d'affecter le résultat de l'exercice **2018/2019** de la façon suivante :

- **46.541 €** Euros au compte "**REPORT A NOUVEAU**"

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale a pris connaissance du fait que le gérant n'a perçu pour l'exercice aucune rémunération.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ORDRE **DU JOUR**, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.

Fait à MARSEILLE, le 23 Décembre 2019
En QUATRE EXEMPLAIRES

Le gérant : Monsieur Jean-Pierre DELAHAYE

AB7D
68, rue Sénac de Méilhan
13007 MARSEILLE
Port. De 80 25 47 71
e-mail : at7dingenierie@gmail.com